Suivi par : Corinne Miral, chargée de mission Laurent Lescaudron, chargé de mission Géraldine Laverdan chargée d'études



Note : Adhésion à la plateforme collaborative de l'Association Bernard Grégory (ABG)

Réunion du COS le 10 septembre 2010

La formation doctorale est une formation professionnalisante qui prépare tant à des carrières académiques qu'à des débouchés professionnels vers l'ensemble des secteurs socio-économiques et l'insertion professionnelle des docteurs est une question cruciale pour l'attractivité de notre territoire. L'association Bernard Grégory a pour mission de valoriser la formation par la recherche auprès du monde socio-économique en particulier en contribuant à l'insertion et au suivi professionnel des jeunes docteurs.

1. La plateforme ABG – une solution de suivi intégrée des docteurs

Les objectifs peuvent se résumer ainsi :

- ✓ Permettre une meilleure collaboration entre acteurs,
- ✓ Faciliter et accélérer la circulation de l'information,
- ✓ Insérer des dispositifs de veille et d'innovation,
- √ Faciliter les projets transversaux
- ✓ Renforcer la visibilité et l'attractivité des différents acteurs,
- ✓ Mettre à disposition des outils de gestion de contenus accessibles à des membres identifiés.

La plateforme contribue à maintenir le lien avec les docteurs et encourage la mise à jour de données. Elle est conçue pour amener les utilisateurs à s'identifier. Plusieurs degrés de relations peuvent être envisagés, du simple lien à l'interface de base de données pour les différents usages et les différents acteurs.

2. Les bénéfices de l'adhésion pour le PRES

Des axes d'action (hors ligne et en ligne) pour résoudre en commun la question du suivi de la carrière des docteurs.

En Ligne Hors ligne • Accroître la visibilité des diplômés (site de l'ABG, et • Structurer une offre de service de éventuellement site du PRES) et de la communauté proximité doctorale du PRES sur le site de l'ABG. (ABG, SUIO, APEC...) • Renforcer l'attractivité : → affichage des offres (emploi, thèse...) sur site • Coordonner une offre d'accompagnement et de formation → affichage de ses propres offres (emploi, thèse...) (Doctoriales, Nouveau Chapitre de la ightarrow politique d'accompagnement des docteurs mise en Thèse, AvanThèse...) valeur par un label • Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle Animer un réseau régional au profit du → Retour statistique et qualitatif global pour le PRES développement de l'emploi et du suivi de → Des données pour mieux répondre aux instances carrière d'évaluation → Amélioration des indicateurs d'insertion • Participer à un réseau national et professionnelle international Construire une communauté doctorale

3. D'autres bénéfices

Pour les docteurs et doctorants :

- Des services emplois et d'insertion professionnelle simples et efficaces
- Un web « communautaire » pour étendre son réseau professionnel et mutualiser l'information (Réseau d'anciens, annuaires, forums…)
- Un point central de l'information sur le doctorat et ses débouchés
- Un réseau de proximité pour se préparer au marché de l'emploi

Pour le monde socio-économique :

- Des services de recrutement simples et efficaces
- Un web communautaire pour recruter par approche directe
- Un point central de l'information sur le doctorat
- Des candidatures pertinentes et mieux préparées
- L'opportunité de se faire connaître et reconnaître par tous les acteurs de la thématique doctorale

4. Aspects techniques et financiers

L'UNAM est le premier PRES à adhérer à la plateforme ABG. De ce fait, notre PRES bénéficiera d'une campagne de communication portée par l'ABG.

Tous les services peuvent être affichés à la fois sur le site de l'ABG et sur celui du PRES. Chaque service de la plateforme est visible de tous mais ne peut être utilisé sans l'ouverture préalable d'un compte.

Les relations entre sites peuvent se faire par le flux RSS, le Web services, et des passerelles « sur mesure » pour interfacer des systèmes existants.

Coût financier pour L'UNAM:

Adhésion : 500€

Contribution à la plateforme : 3000€/an

Soit 3500€/an

Le CA du 25 juin a acté l'adhésion à l'ABG pour bénéficier de la plateforme de l'ABG.